

Mr Bertrand Schmitt Mme Florence Goffette-Nagot

Définir l'espace rural ? De la difficulté d'une définition conceptuelle à la nécessité d'une délimitation statistique

In: Économie rurale. N°257, 2000. pp. 42-55.

Résumé

Les définitions usuelles du rural le considèrent comme un espace s'opposant simplement à la ville. Il est alors un espace à faible densité de population, aux sols peu artificialisés, à forte prégnance agricole, etc. Cet article vise à l'appréhender au travers des mécanismes économiques qui rendent compte de la dispersion dans l'espace des populations et des activités. Deux catégories d'espaces non urbains sont distinguées: des espaces ruraux périphériques des villes, où dominent les mécanismes responsables de la dispersion relative de la population urbaine; des espaces ruraux placés hors influence urbaine et organisés autour de petits pôles d'emploi, où les forces de dispersion des activités sont responsables des dynamiques locales. La confrontation de cette approche avec les catégories du zonage en aires urbaines et de son complément rural fait apparaître une certaine convergence, mais aussi les limites de chacune de ces deux approches.

Abstract

Defining rural areas? From a difficult conceptual definition to a necessary statistical delineation - Usual definitions of urban areas often oppose this category to urban areas. Rural areas are then defined by low population density, low part of built land areas and presence of agriculture. This paper aims at suggesting a definition based on spatial economics theory. We focus on mechanisms that are able to explain the spatial dispersion of population and activities. Two categories of non urban areas are considered: on one hand, rural surrounding cities, where changes come from population spread mechanisms; on the other hand, rural areas with no urban influence, structured by small employment centres, where centrifugal forces are responsible for the location of activities. This approach is then compared to the zoning in urban and rural areas in order to show how they converge but also what the limits of the two approaches.

Citer ce document / Cite this document :

Schmitt Bertrand, Goffette-Nagot Florence. Définir l'espace rural ? De la difficulté d'une définition conceptuelle à la nécessité d'une délimitation statistique. In: Économie rurale. N°257, 2000. pp. 42-55.

doi: 10.3406/ecoru.2000.5180

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ecoru_0013-0559_2000_num_257_1_5180



éfinir l'espace rural? De la difficulté d'une définition conceptuelle à la nécessité d'une délimitation statistique

«Pour la majorité de mes semblables, la campagne est un espace d'agrément qui entoure leur résidence secondaire, qui borde une portion des autoroutes qu'ils empruntent le vendredi soir quand ils s'y rendent, et dont, le dimanche après-midi, s'ils ont quelque courage, ils parcourront quelques mètres avant de regagner la ville où, pendant le reste de la semaine, ils se feront les chantres du retour à la nature.

«[...] j'aime être à la campagne: on mange du pain de campagne, on respire mieux, on voit parfois des animaux que l'on n'a pratiquement pas l'habitude de voir dans les villes, on fait du feu dans les cheminées, on joue au Scrabble ou à d'autres petits jeux de société. On a souvent plus de place qu'à la ville, il faut le reconnaître, et presque autant de confort, et parfois autant de calme. Mais rien de tout cela ne me semble suffire à fonder une différence pertinente.»

Georges Perec (1974), Espèces d'espaces, Paris: Ed. Galilée, pp. 93-94.

Si l'expérience sensible permet, à l'évidence, de distinguer des espaces citadins et des espaces campagnards, il est plus délicat de proposer une définition conceptuelle précise et statistiquement opérationnelle de l'espace rural. Nombreuses sont les contributions qui cherchent à répondre à cet objectif, multiples sont les définitions proposées tant de la ville que du rural. L'espace rural y est alors souvent défini comme le négatif de la ville et appréhendé comme une entité homogène, indifférenciée. Les critères de définition retenus reposent le plus souvent sur les caracté-

ristiques des lieux, leur contenu en activités et en population, leurs attributs, etc. Ainsi, sont laissés de côté les processus économiques et sociaux qui s'y déroulent et leurs spécificités. Loin de prétendre épuiser un tel débat, cet article1 vise à dépasser la traditionnelle dichotomie urbain-rural, en s'appuyant sur l'analyse des mécanismes économiques à l'œuvre dans les espaces ruraux. On mettra ainsi en évidence que, vu sous cet angle, ce n'est pas une catégorie d'espace rural s'opposant à l'urbain qu'il s'agit de définir mais au moins deux catégories d'espaces ruraux qui se différencient par la nature des facteurs économiques de la localisation des activités et des populations en leur sein.

Après une rapide analyse de quelques définitions existantes de l'espace rural, on examinera les facteurs explicatifs de la localisation des activités et des populations dans les espaces ruraux contemporains. C'est donc en nous plaçant dans ce que M. Blanc (1997) appelle une *«approche spatiale»* du rural que nous proposerons quelques éléments de définition de l'espace rural. Enfin, dans une troisième section, ces réflexions seront confrontées au

^{1.} Une première version de cet article a fait l'objet d'une communication lors de la Table ronde « Variations théoriques sur l'espace urbain et l'espace rural », organisée à Dijon, le 8 janvier 1999, pour la clôture du programme de recherche «Approche pour une recherche théorique sur l'urbain et le rural » (ARTHUR), programme réalisé sous la responsabilité de C. Baumont et J.-M. Huriot (Université de Bourgogne). Nous tenons en outre à remercier les relecteurs anonymes pour leurs constructives remarques et commentaires.

Zonage en aires urbaines (Le Jeannic, 1996), nouvelle délimitation de l'urbain et du rural récemment proposée par l'INSEE et complétée du point de vue de l'espace dit à «dominante rurale» par l'INRA (Hilal et Schmitt, 1997; INRA et INSEE, 1998).

L'espace rural, négatif de la ville?

La traditionnelle opposition entre monde urbain et monde rural s'est traduite par une définition du second comme négation du premier. Selon cette vision, il n'y aurait que deux catégories fondamentales d'espace et la définition de l'une suffirait à déterminer l'autre. Donner une définition de l'espace rural revient, dans ce cas, à s'accorder sur une définition de l'urbain. Certains reconnaissent cependant que «les villes sont [...] des objets trop riches et trop divers pour qu'une seule définition, une conception unique, puisse en rendre compte» (Le Gléau et al., 1996, p. 10). Ainsi, la définition de ce qu'est une ville est variable d'un pays à l'autre comme le montrent, en ce qui concerne les pays européens, J.-P. Le Gléau et al. (1996). Malgré cette diversité, c'est le plus souvent en référence à une densité de peuplement, à un nombre d'habitants, à une continuité de l'habitat que la ville est le plus souvent définie. A ces critères, peuvent s'adjoindre des considérations concernant un mode particulier d'usage des sols, l'absence d'activité et de population agricoles, etc.

Pour les économistes, la ville se définit le plus souvent comme un lieu d'agglomération d'activités productives et de population. Ainsi, les modèles fondateurs de l'économie urbaine appréhendent la ville comme un lieu où sont a priori concentrés les emplois et autour duquel s'organise la résidence, l'agriculture étant rejetée à l'extérieur de ce système (Fujita, 1989). De leur côté, les modèles d'économie géographique définissent la région urbaine comme celle où a posteriori se sont concentrés firmes industrielles et ménages (Krugman, 1991). Pour C. Lacour (1999), qui s'interroge sur les mécanismes de métropolisation, une métropole peut se définir comme «une concentration majeure de population et centre d'activités économiques» (p. 69). Pour C. Baumont et J.-M. Huriot (1997), la ville peut être vue comme «une concentration humaine dans l'espace qui résulte d'une organisation de la diversité, et où les interactions sont suffisamment importantes pour prendre place dans un processus endogène complexe d'agglomération». P.-H. Derycke (1999) précise que la ville est «tout à la fois un lieu où l'interaction entre agents économiques [...] est élevée et où les processus d'apparition et de transmission des impulsions économiques, – innovations, informations, décisions –, rencontrent un milieu favorable à leur propagation» (p. 8).

Dans ces conditions et si l'espace rural est considéré comme le négatif de la ville, les définitions précédentes conduisent à l'appréhender comme un espace de faible densité d'emploi et/ou de population, faiblement diversifié, aux sols peu artificialisés, où l'agriculture tient une place dominante, où règnent principalement, à l'instar de l'activité agricole, les processus de dispersion des activités et des populations et que les processus d'agglomération ont tendance à vider de leur contenu. C'est une grande partie de ces éléments que l'on retrouve lorsque J. Hite (1997) propose de définir les économies rurales comme étant formées d'espaces «à faible densité de population ou relativement pauvres, spécialisées et économiquement conservatrices ».

Pour intéressants qu'ils soient, ces éléments de définition ne donnent pas totale satisfaction. Certaines des caractéristiques retenues sont en effet devenues pour partie caduques. Ainsi, si l'activité agricole s'exerce le plus souvent hors des villes, elle ne peut plus, du fait de la chute du nombre des actifs qu'elle occupe, définir à elle seule une catégorie d'espace. Les mouvements de popula-

tion et d'activités qui ont, au cours de ces dernières décennies, affecté les espaces ruraux occidentaux, ont progressivement retiré à l'agriculture son rôle de moteur économique du monde rural, même si elle y reste dominante en termes d'occupation du sol. De même, ces mouvements de population et d'activités ont accru l'hétérogénéité, la diversité des agents localisés hors des villes. À première vue, ce fait remettrait en cause une des clés de la définition de la ville proposée par C. Baumont et J.-M. Huriot (1996) ou de celle du rural par J. Hite (1987), dans la mesure où la diversité ne caractériserait plus exclusivement la ville. Néanmoins, cette diversité, apparente quand on prend dans un même et unique ensemble tout l'espace non urbain, a de fortes chances de s'estomper si on se place à des échelons géographiques plus fins: elle masque probablement des processus localisés de spécialisation.² Rien ne garantit, d'autre part, que cette diversité croissante des agents en milieu rural soit porteuse des interactions qui caractérisent le milieu urbain: ces dernières risquent de se développer plus entre catégories d'espace qu'entre les agents d'une même catégorie d'espace.

L'existence d'une certaine diversité des espaces ruraux amène à penser qu'une définition de l'espace rural comme une seule et même catégorie est également insatisfaisante. C'est ce qui avait déjà conduit certains géographes à suggérer une définition de plusieurs catégories de ruralité. Ainsi, B. Kayser (1990) propose de distinguer les quatre catégories suivantes: «une couronne de périurbanisation lointaine» où les processus d'urbanisation affrontent l'agriculture et une société

rurale en plein fonctionnement; un espace à « économie agricole » productive et professionnelle; un espace rural «profond, appauvri, marginal et donc disponible»; et, un espace « repris par l'implantation d'activités et de services urbains (loisirs, tourisme, santé, etc.)». Ces catégories sont proches de celles que N. Mathieu (1982) avait antérieurement utilisées sous un vocable différent: «espaces d'intégration ancienne», «espaces intégrés par substitution de fonctions», «espaces productifs dépendants mais où les structures ne sont pas capitalistes», «espaces marginalisés » et « espaces abandonnés ». Ces différentes approches de la diversité des catégories rurales restent largement imprégnées d'une vision agricole du rural, vision qui, comme on l'a déjà noté plus haut, ne correspond plus aujourd'hui à la réalité rurale.³

En complément à des approches en termes de dotation en terre (Jayet, 1996a) et en termes de flux entre espaces (Jayet, 1996c), H. Jayet (1996b) propose de raisonner des configurations différenciées d'espaces ruraux en fonction de leurs caractéristiques organisationnelles. Il insiste ainsi sur la spécificité des acquis organisationnels, sur le rôle des processus d'accoutumance et d'apprentissage et sur le degré de fermeture de la ou des organisations localement présentes. Une telle approche aboutira, selon lui, à transgresser les clivages fondés sur les critères usuels de la densité ou du degré d'agglomération.

De cette brève revue de littérature, on retiendra qu'il est difficile de proposer une définition simple, précise et complète de l'espace rural et que celles qui s'appuient sur la seule opposition à la ville apparaissent limitées. Elles empêchent de considérer qu'il puisse y avoir, en dehors de la ville, plusieurs autres catégories d'espace différant aussi fondamentalement entre elles qu'elles diffèrent de la ville. De plus, une approche par les caractéris-

^{2.} Cette différence peut avoir de fortes implications si on se réfère au débat en cours en économie régionale et spatiale où la diversité est symptomatique de l'existence d'externalités de type Jacobs alors que la spécialisation évoque des externalités de type Marshall-Arrow-Romer (voir Quigley, 1998, pour une revue de littérature). Cette distinction n'est cependant que rarement introduite dans le cadre d'une différenciation urbain-rural.

^{3.} Si des approches plus récentes de ces auteurs se sont nettement éloignées de cette vision agricole du rural, elles semblent cependant être revenues à la classique dichotomie entre un espace urbain s'opposant simplement à l'espace rural (Mathieu, 1998).

tiques des lieux peut être utilement complétée par une analyse des processus qui s'y déroulent, les différences dans les mécanismes à l'œuvre pouvant aider à distinguer différentes catégories d'espace. C'est une approche de ce type que nous proposons dans la suite.

Des espaces ruraux entre agglomération et dispersion

L'approche proposée ici vise à préciser les mécanismes à l'œuvre dans les espaces ruraux contemporains en s'appuyant sur les acquis récents de l'économie spatiale, et notamment l'économie géographique. Après un rappel des principes de ces approches, on présentera un cadre d'hypothèses adapté à ces espaces, cadre qui nous amènera à la distinction entre deux grandes catégories d'espaces ruraux.

1. L'économie géographique et les forces d'agglomération et de dispersion

D'une façon générale, les modèles de l'économie géographique cherchent à établir un équilibre général spatial en s'appuyant sur les comportements micro-économiques des agents et en ayant souvent recours aux principes de la concurrence imparfaite. Trois grands mécanismes d'agglomération sont mis en avant afin d'expliquer la formation des configurations spatiales d'équilibre (Fujita, 1990; Fujita et Thisse, 1997; Duranton, 1997). Les processus avec avantages comparatifs supposent l'existence d'une hétérogénéité spatiale exogène qui incite les agents ayant des préférences identiques à se localiser au même lieu. Les processus avec externalités technologiques s'appuient sur les interactions hors marché entre agents engendrant un bénéfice lié à la proximité (Fujita et Ogawa, 1982). Les processus avec « externalités pécuniaires » s'intéressent aux interactions en marché entre les agents, en se plaçant en situation de concurrence monopolistique (Krugman, 1991) ou oligopolistique (D'Aspremont et al., 1979). Le but premier de ces travaux étant de montrer le caractère

inéluctable et auto-entrenu de l'agglomération des activités et des populations, il peut sembler étrange de s'appuyer sur cux pour analyser les dynamiques rurales.

Mais, tant dans les modèles séminaux que dans leurs prolongements, sont introduites, parallèlement à ces forces d'agglomération, certaines forces de dispersion qui peuvent jouer à l'inverse du mouvement général. Ainsi, dans Krugman (1991), l'existence d'un secteur d'activités attaché au sol 4 induit, quand son poids dans les dépenses des consommateurs est important, un mouvement de dispersion des activités et des populations. Ce mouvement est renforcé par l'introduction d'un coût de transport du bien attaché au sol (Calmette et Le Pottier, 1995) et, surtout, d'un différentiel de coût de transport entre bien attaché au sol et bien industriel (Kilkenny, 1998). La prise en compte de coûts urbains liés à la concurrence pour l'occupation du sol (Tabuchi, 1998) ou à des effets de congestion (Brackman et al., 1996) se traduit par un mouvement de dispersion que l'agglomération elle-même engendre. L'introduction d'un avantage comparatif dans la région peu dense (Ricci, 1999) montre que celle-ci peut attirer des firmes mobilisant cet avantage s'il compense les pertes dues à l'éloignement du marché de la région dense. De son côté, C. Gaigné (1999) suggère qu'il est possible, movement quelques modifications,

^{4.} Même si ce secteur est souvent vu comme limité au secteur agricole, il est aisé de l'élargir aux activités forestières, extratives et, surtout, récréatives. La prise en compte de ces dernières donne tout son sens à la mobilisation de l'économie géographique pour l'analyse de certaines dynamiques rurales contemporaines.

d'adapter le modèle de P. Krugman et A. Venables (1995) aux problématiques rurales. Cet élargissement permet d'insister sur le rôle des marchés des facteurs de production (biens intermédiaires et travail) dans les processus de localisation des firmes entre régions urbaines et rurales. Comme l'illustrent ces quelques exemples, c'est en insistant sur la façon dont les forces de dispersion contrecarrent les forces de l'agglomération qu'un tel cadre d'analyse peut être utilement mobilisé en ce qui concerne le rural.

2. Forces de dispersion (et d'agglomération) à l'œuvre dans les espaces ruraux

On peut alors examiner quelles forces de dispersion peuvent aujourd'hui expliquer la déconcentration hors des villes de certaines catégories de population et d'emploi et, ainsi, construire un cadre d'hypothèses adapté aux espaces ruraux contemporains (Goffette-Nagot et Schmitt, 1999; Schmitt, 1999).

En premier lieu et restant en cela proche des modèles de la «Nouvelle économie urbaine» (Fujita, 1989), la dispersion de la population active en périphérie des villes peut être vue comme le résultat de l'augmentation des prix fonciers qui résulte de la concurrence pour l'occupation du sol et qui affecte plus les ménages que les firmes. La dispersion des ménages actifs est spatialement limitée dans la mesure où leurs coûts de déplacements s'accroissent avec la distance entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail (Goffette-Nagot, 1996). Une telle limitation n'existe plus en ce qui concerne les retraités, dont la dispersion peut aller au-delà de la sphère d'influence des villes et être davantage guidée par la recherche de certaines aménités rurales.

En dépit de la tendance générale à la concentration des firmes, certaines activités semblent moins sensibles aux processus d'agglomération dans les villes. C'est le cas des activités agricoles, forestières et extractives mais également récréatives dont la localisation est liée à la proximité de certaines ressources naturelles et/ou aménités. La fixité de ces facteurs de production peut procurer à certains espaces ruraux des avantages comparatifs. La répartition dans l'espace de ces facteurs induit une tendance à la dispersion de ces activités, même si elles auront localement une tendance secondaire à la concentration. Ces différentes activités vont pouvoir jouer le rôle du secteur attaché au sol des modèles d'économie géographique, avec, en outre, dans le cas des activités récréatives, un fort différentiel de coûts de transport entre le bien attaché au sol et les autres biens.

Le cas des activités industrielles est un peu différent. La décroissance moins rapide dans le rural que dans l'urbain de l'emploi industriel (INRA et INSEE, 1998) peut s'expliquer par certaines caractéristiques de la maind'œuvre et du tissu industriel rural (faible taille des entreprises, faible qualification des emplois, salaires plus faibles) (Galston et Baelher, 1995; Blanc et Lagriffoul, 1996). Ces caractéristiques peuvent être interprétées comme le résultat de la présence de certaines formes d'externalités (Aubert, 1996): d'une part, la spécialisation industrielle peut compenser la faible qualification de la maind'œuvre par la création de savoir-faire spécifiques; d'autre part, l'existence d'un mode de gestion de la main-d'œuvre qui passe par l'établissement de relations de type paternaliste entre employeurs et employés se traduit par de faibles salaires et est favorisée par le maintien d'entreprises de petite dimension. Ces mécanismes s'apparentent à des externalités marshalliennes qui, dans ce cas, seraient favorables à la localisation de certaines activités industrielles dans les espaces ruraux.

Toutes ces activités, qui ne suivent pas le mouvement général d'agglomération, viennent renouveler les activités présentes dans les espaces ruraux, ce qui peut induire l'arrivée, par migrations liées à l'emploi, de nouvelles populations (ou, pour le moins, le maintien des populations d'origine).

Enfin, la dispersion de la population, due aux migrations à logique résidentielle et aux migrations liées à l'emploi, peut jouer le rôle de force de rappel à la concentration des activités, en suivant les mécanismes mis en lumière par l'économie géographique (Krugman, 1991; Fujita et Krugman, 1995). D'une part, la dispersion de la main-d'œuvre, résultat de la dispersion de la population, peut inciter les firmes utilisatrices de cette maind'œuvre à se disperser. D'autre part, les coûts de transport supplémentaires que supportent des consommateurs dispersés pour s'approvisionner en biens et services induisent une dispersion des firmes distributrices des biens et services considérés. L'existence de ces deux mécanismes rend nécessaire la distinction entre des firmes productrices de biens et services et des firmes distributrices de ces biens, firmes qui diffèrent par la nature des coûts de transport qu'elles supportent: les premières sont soumises aux seuls coûts de transport des marchandises alors que les secondes doivent tenir compte des coûts de transport des consommateurs. On peut alors penser qu'une partie des firmes productrices cherche à se localiser dans les bassins où l'offre de travail émanant de la population active est susceptible de coïncider, tant en niveau qu'en caractéristiques, avec la demande en travail des firmes, tandis que les firmes distributrices suivent l'évolution de la population à cause du coût de transport des ménages.

3. Vers la distinction entre deux catégories d'espaces ruraux

Comme le soulignent M. Fujita et J. Thisse (1997), «les forces en action, ou du moins leurs intensités respectives, ne sont pas nécessairement les mêmes selon l'entité géographique retenue. » Ainsi, dans notre cas et comme l'illustrent certains travaux appliqués (Schmitt, 1999), la concurrence pour l'occupation du sol va influencer positivement les évolutions de population en périphérie immédiate des agglomérations alors qu'ailleurs,

les évolutions démographiques sont plus en relation avec les migrations liées à l'emploi. En périphérie des agglomérations urbaines, les dynamiques d'emploi sont principalement influencées par les effets de la demande locale sur les activités de distribution des biens et services aux ménages. Plus loin, cet effet sera probablement moins marqué du fait de la plus faible croissance démographique. En revanche, dans des zones rurales à l'écart des influences urbaines, ce sont les effets des avantages comparatifs localisés liés à la demande croissante en biens récréatifs et les effets induits par les caractéristiques de la force de travail qui s'expriment plus clairement. Les interactions entre firmes et ménages induisent alors une croissance de population par l'impact des opportunités d'emploi. D'un autre côté, elles entraînent une variation de l'emploi par l'impact de la demande locale en biens et services et par l'effet de la taille des marchés du travail sur la localisation industrielle.

Il y a donc lieu de distinguer deux niveaux géographiques où les mécanismes de localisation de la population et des emplois ne sont pas les mêmes. À ces deux niveaux correspondent deux visions différentes de l'espace rural, c'est-à-dire deux types d'espaces ruraux, nécessitant chacun sa propre définition. Dans un premier cas, s'opposent des bassins d'emploi ruraux et des bassins d'emploi urbains, chacun d'entre eux étant organisé autour d'un centre d'emploi qui anime un ensemble territorial de dimension variable en fonction de la taille du centre. C'est la nature des forces qui guident la localisation des activités productives qui va ici permettre de distinguer des bassins ruraux et des bassins urbains. Dans la seconde catégorie, l'espace rural est considéré comme une périphérie plus ou moins lointaine de la ville et ce sont les forces internes aux bassins d'emploi et agissant sur la localisation de la population (et donc, en premier lieu, celles liées à la concurrence pour l'occupation du sol) qui dominent.

C'est ainsi que nous débouchons sur la définition de deux catégories fondamentales d'espaces ruraux où les forces de localisation qui s'expriment, varient en fonction du niveau géographique auquel on se place.

Le premier type d'espace serait formé de territoires situés en périphérie des villes: les processus qui s'y déroulent sont principalement le résultat du jeu des forces de dispersion qui affectent la population urbaine, par le truchement de la concurrence pour l'occupation du sol. Ce sont des espaces fortement reliés à la ville, par des migrations définitives et alternantes, où, suite à l'étalement de la population, se développent des activités tertiaires et où, par effet de débordement, peuvent se localiser des activités industrielles. Ces espaces peuvent se caractériser comme des prolongements de la ville avec laquelle existe une certaine continuité. S'intègrent-ils pour autant à la ville? Cela ne paraît pas être le cas, du fait, d'une part, de l'importance des territoires couverts et donc d'une morphologie différente de celle observée pour les villes et, d'autre part, de la présence d'activités rarement considérées comme urbaines, telles que l'agriculture. Entre nouvelle forme d'urbanisation et espace sous influence urbaine, entre «ville dispersée» et «rural urbanisé», ils méritent de ce fait une attention particulière.

Le deuxième type d'espace rural qu'il paraît nécessaire de distinguer ne doit pas être considéré comme un résidu. Il s'agit certes d'espaces hors influence urbaine mais ils s'organisent en bassins d'emploi cohérents autour de petites agglomérations et se définissent par la spécificité des processus d'agglomération qui s'y déroulent. Aux côtés de processus avec externalités «technologiques» qui peuvent concerner l'industrie rurale, se développent à l'échelle des bassins d'emploi ruraux des processus avec avantages comparatifs, les processus avec «externalités

pécuniaires» restant principalement l'apanage de la ville. Les secteurs concernés par les processus ruraux, secteurs agricole et forestier par exemple, mais aussi activités récréatives, se caractérisent par leur important besoin d'espace. Tout se passe comme si une partie de la dispersion des activités économiques sur le territoire pouvait être lue comme le résultat de processus de concentration d'activités productives fortement consommatrices d'espace (Jayet, 1996a). Finalement, ces espaces ruraux pourraient être définis au travers de processus agglomératifs de nature différente de ceux qui se déroulent en milieu urbain; ces processus affecteraient principalement des activités fortement consommatrices d'espace et se traduiraient par des spécialisations locales plus marquées qu'ailleurs. Autant les espaces ruraux sous influence urbaine pouvaient être considérés dans une relative continuité avec la ville, autant il semble qu'existent ici les indices d'une certaine discontinuité entre cette catégorie d'espace rural et la ville.

Ainsi, en nous éloignant des critères usuels de délimitation de l'espace rural et en ne cherchant pas une définition du rural dans sa seule opposition à la ville, nous débouchons sur un ensemble de mécanismes économiques pouvant caractériser des espaces ruraux comme des lieux au sein desquels s'expriment plus fortement qu'ailleurs les forces de dispersion des activités et des populations. Cet ensemble de forces s'exprimant différemment selon le niveau géographique d'analyse, notre démarche débouche sur la mise en évidence de deux catégories fondamentales d'espaces ruraux qui se différencient par la spécificité des processus qui s'y déroulent: des espaces ruraux sous l'influence des villes et des espaces ruraux organisés en bassins d'emploi.

Confrontation aux nouvelles définitions statistiques proposées en France

Les éléments de caractérisation des deux catégories d'espaces ruraux qui ressortent de l'analyse précédente ne sont pas suffisants pour fonder une délimitation statistique de l'urbain et du rural. Or, une telle démarche est indispensable si l'on souhaite pouvoir développer des investigations empiriques, permettant de confronter à des faits stylisés ce qui n'est qu'une série d'hypothèses. Plutôt que de tenter d'inventer nos propres critères de délimitation, il nous paraît plus opérationnel de confronter notre grille d'analyse à des délimitations existantes. C'est en ce sens que la présente section sera consacrée à l'examen des critères utilisés dans le cadre du découpage spatial qui a été mis en place récemment en France: le Zonage en aires urbaines (ZAU) et son complément rural. Celui-ci s'appuie, pour mieux la transgresser, sur la dichotomie classique qui oppose unités urbaines et communes rurales, et reprend en les affinant les outils antérieurement utilisés lors des délimitations successives des Zones de peuplement industriel ou urbain (ZPIU).

Le zonage en aires urbaines élaboré par l'INSEE distingue trois grandes catégories d'espaces (Le Jeannic, 1996). Les pôles urbains sont définis à partir du nombre d'emplois (5 000, au moins) qui se concentrent au sein d'une unité urbaine. Autour de ces pôles, des communes périurbaines sont définies en fonction de la part (40%, au moins) de leurs actifs résidents qui vont travailler dans les pôles urbains (l'encadré 1 présente de façon plus complète ces définitions). Pôles urbains et communes périurbaines constituent l'espace à dominante urbaine et l'ensemble des autres communes ou unités urbaines forme un espace à dominante rurale, indifférencié.

On peut tout d'abord noter la rupture qui existe entre ces définitions et celles qui prévalaient antérieurement. La définition de la ville a été profondément modifiée: toutes les unités urbaines ne sont pas pôles urbains, la

différence tenant à la nature de l'indicateur retenu (les emplois remplaçant la population) et au seuil adopté (5 000 emplois contre 2000 habitants). Une telle définition s'est rapprochée de la définition des économistes, puisque la ville se caractérise maintenant comme une agglomération d'activités dans le cadre d'une agglomération de population. Apparaît également plus clairement que dans le découpage en Zones de peuplement industriel ou urbain (ZPIU), l'existence de territoires en relation étroite avec la ville et dont la définition est clarifiée par son resserrement autour des seules migrations alternantes à destination des pôles urbains et par l'abandon de la référence au poids des ménages agricoles dans l'ensemble des ménages. On retrouve ainsi deux catégories d'espaces non intégralement urbains: celui formé par les communes périurbaines et celui constitué de l'espace à dominante rurale.

Parallèlement, le fait de considérer l'espace résiduel comme un espace rural indifférencié, non organisé, peut constituer une des limites de ce travail pour son utilisation dans une optique rurale. C'est pourquoi il a semblé important de prolonger la réflexion sur l'espace à dominante rurale (Hilal et Schmitt, 1997; INRA et INSEE, 1998). En premier lieu, l'influence urbaine ne se limite pas aux seules communes périurbaines telles que définies dans le ZAU: elle va largement au-delà, même si ses effets s'estompent avec la distance. C'est dans cet esprit qu'a été défini un rural sous faible influence urbaine, formé de communes envoyant une part encore conséquente de leurs actifs (entre 20% et 40%) travailler en aires urbaines. De plus, il y a lieu de tenter de repérer des «agglomérations ruralisantes» (Jayet, 1996c) qui structurent, organisent, desservent des territoires économiquement cohérents, tout en en faisant partie intégrante. On a ainsi délimité: i) des pôles ruraux, qui sont des unités urbaines (ou communes rurales) concentrant un nombre non négligeable d'emplois (entre 2 000 et 5 000) et possédant en outre un certain pouvoir attractif sur les communes environnantes; et, ii) une *périphérie des pôles ruraux* qui regroupe les communes placées sous l'influence des pôles ruraux. Reste alors un ensemble de communes qui n'appartiennent à aucune des catégories précédentes: elles forment le *rural isolé*.

Si on cherche à retrouver au travers de ces six catégories de communes les types d'espaces que nous avons distingués précédemment, il nous faut tout d'abord mettre à part les pôles urbains, qui, au nombre de 361 (dans le zonage de 1990), rassemblent 61% de la population française de 1999 sur 7% du territoire (tableau 1).

Tableau 1. Répartition du territoire et de la population française, évolutions démographiques (1990-1999) par catégories de communes (dans le zonage de 1990)

	Superficie %	Population 1999		Évolution démographique 1990-1999 (en%)		
		millions	%	Taux annuel	Mouv. naturel	Solde migratoire
Pôles urbains	7,4	35 155	60,1	0,26	0,55	-0,29
Communes périurbaines	22,1	9 664	16,6	0,98	0,38	0,60
Espace à dominante urbaine	29,5	44 819	76,7	0,41	0,51	-0,10
Rural sous faible influence urbaine	23,8	5 304	9,1	0,52	-0,03	0,55
Pôles ruraux	2,5	2 110	3,6	0,01	0,02	-0,01
Périphérie des pôles ruraux	7,1	1 169	2,0	0,24	0,01	0,24
Rural Isolé	37,2	5 036	8,6	-0,06	-0,34	0,28
Espace à dominante rurale	70,6	13 619	23,3	0,20	-0,13	0,34
Ensemble	100,0	58 439	100,0	0,36	0,36	0,00

NB. Les résultats 1999 et les évolutions 1990-1999 proviennent des données provisoires disponibles au 15 septembre 1999 et sont tirés de V. Piguet et B. Schmitt (1999)

Source: INSEE, Recensements de population 1990 & 1999

C'est par l'association des communes périurbaines et du rural sous faible influence urbaine que l'on peut retrouver ce que nous avions qualifié, dans la section précédente, d'espace rural périphérique des villes⁵ au sein desquels dominent le rôle de la concurrence pour l'occupation du sol sur la localisation des ménages et les mécanismes qui en découlent. À elles deux, ces catégories de communes regroupent plus du quart de la population française de 1999 sur près de

^{45%} du territoire. Se distinguant essentiellement par la distance qui les sépare de leur(s) pôle(s) urbain(s) d'influence, on peut supposer que ces deux catégories sont régies par les mêmes mécanismes et ne diffèrent entre elles que par l'intensité des forces qui les gouvernent. Le tableau 1 montre ainsi que la croissance démographique observée dans ces deux catégories de communes s'appuie dans les deux cas sur un solde migratoire largement positif ⁶ qu'amplifie l'excédent naturel dans le cas des communes périurbaines et

^{5.} On retrouve une approche similaire aux Etats-Unis où, la population rurale étant définie par sa non appartenance aux *Urbanized areas (UA)*, la délimitation des *Metropolitan Statistical Areas (MSA)* permet la définition des *Non Metropolitan Statistical Areas* (US Bureau of the Census, 1990) et où est fréquemment introduite une distinction entre *Adjacent Non Metropolitan Statistical Areas* et *Non-Adjacent NM-SAs*.

^{6.} Notons que le solde migratoire des communes périurbaines est ici nettement inférieur à celui observé au cours de la période intercensitaire précédente, suggérant ainsi un certain ralentissement du phénomène de périurbanisation. Cependant, le maintien de celui des communes du rural sous faible influence urbaine amène à penser que la périurbanisation lointaine s'est prolongée au même rythme.

que ne modifie pas un bilan naturel presque nul dans celui du rural sous faible influence urbaine. De même, dans un travail portant sur des communes de six régions françaises sélectionnées du fait de la faible influence qu'exerce sur elles leur pôle d'emploi, B. Schmitt et M. Henry (2000) montrent que, même sur des communes déjà éloignées de leur pôle d'influence, les caractéristiques de ce dernier, et surtout sa dynamique, déterminent plus les évolutions locales de population et d'emploi que les caractéristiques initiales du lieu (telles que les caractéristiques de la main-d'œuvre, par exemple). La césure proposée par l'INSEE entre un espace à dominante urbaine où sont classées les communes périurbaines et un espace à dominante rurale auquel appartiennent les communes du rural sous faible influence urbaine peut de ce point de vue être gênante dans la mesure où elle sépare formellement deux catégories d'espace dont les ressorts de fonctionnement sont identiques.

On peut, par ailleurs, être surpris de la faible dimension de l'ensemble formé par les pôles ruraux et leur périphérie. Cet ensemble constituerait, selon nos catégories, l'espace rural organisé en bassins d'emploi au sein desquels s'exprimeraient les forces de dispersion-agglomération principalement liées aux dotations factorielles locales et à certaines formes d'externalités marshalliennes. Les 335 pôles ruraux et les communes qu'ils animent ne regroupent en 1999 qu'un peu plus de 3 millions d'habitants sur moins de 10% du territoire. Ils laissent ainsi un vaste champ libre au rural isolé, catégorie de rural définie (comme dans les définitions antérieures) comme étant un résidu indifférencié et non organisé. Celui-ci s'étend en effet sur un tiers du territoire français métropolitain et rassemble 5 millions d'habitants, soit près de 10% de la population nationale. Notons que ces catégories, qui faisaient face, au cours des périodes intercensitaires précédentes, à des évolutions démographiques défavorables, sont en 1999 presque aussi peuplées qu'en 1990. On assiste même à une légère croissance de la population des pôles ruraux et de leur périphérie, croissance globale qui ne s'explique que par le solde migratoire positif de la périphérie des pôles ruraux. Le rural isolé, qui, entre 1982 et 1990, perdait 0,31% de sa population par an, n'en perd plus que 0,06% entre 1990 et 1999. Cette amélioration est le résultat d'un solde migratoire qui, de faiblement négatif qu'il était au cours de la période antérieure, devient aujourd'hui positif. En revanche, le bilan naturel du rural isolé continue à être largement négatif, situation liée au vieillissement de la population de cette catégorie de communes.⁷

Deux éléments doivent être pris en compte pour expliquer l'importance statistique du rural isolé et la faiblesse relative des pôles ruraux et de leur périphérie. D'un côté, le seuil retenu pour délimiter les pôles ruraux (2 000 emplois au moins) peut sembler quelque peu élevé, ce qui illustre de façon plus générale le caractère toujours arbitraire de la fixation de seuils statistiques. Une analyse cartographique fine des résultats obtenus peut mettre en lumière que certaines unités urbaines que des spécialistes régionaux pourraient considérer comme des pôles locaux (industriels ou non) animant un tissu rural environnant, ne ressortent pas comme étant des pôles ruraux. D'un autre côté, et c'est peut-être plus important, l'approche de l'organisation du territoire par les seules migrations alternantes et donc par les bassins d'emploi peut sembler limitative. On peut en effet penser que si le rural isolé n'est pas structuré par les déplacements domicile-travail et organisé autour de pôles d'emploi, il n'en est pas moins structuré par d'autres types de relations économiques comme les déplacements d'approvisionnement. Dans ce dernier cas, il peut alors être

^{7.} Des investigations complémentaires sont bien entendu nécessaires pour comprendre l'apparent renversement de tendance qui touche ces espaces. La nouvelle délimitation du ZAU et de son complément rural à partir des résultats du recensement de 1999 permettra, entre autres, de voir si cette évolution n'est pas simplement due à l'extension des aires d'influence urbaine.

Le zonage en aires urbaines et son complément rural

Au recensement de population de 1990, il est apparu que le découpage antérieurement utilisé en vue de classer les communes rurales en fonction de leur lien à la ville (les Zones de peuplement industriel ou urbain, ou ZPIU), devenait difficilement utilisable du fait de l'extension du territoire couvert par ces zones. C'est pourquoi, en 1996, l'INSEE a adopté une nouvelle nomenclature spatiale pour la France métropolitaine: le Zonage en aires urbaines ou ZAU (Le Jeannic, 1996). Visant à définir plus précisément les villes et leurs zones d'influence, il distingue un espace à dominante urbaine d'un espace à dominante rurale. Le premier type d'espace est composé de la façon suivante:

- Les pôles urbains sont les unités urbaines¹ offrant 5 000 emplois ou plus et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.
- Les couronnes périurbaines sont constituées de l'ensemble des communes rurales ou unités urbaines, d'un seul tenant et sans enclave, dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaillent dans un pôle urbain ou les communes attirées par celui-ci. Un pôle urbain et sa couronne périurbaine forment une Aire urbaine.
- Les communes multipolarisées sont les communes rurales ou unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Les communes périurbaines rassemblent les communes des couronnes périurbaines et les communes multipolarisées.

L'ensemble des communes non intégrées dans l'espace à dominante urbaine constitue l'espace à dominante rurale. Il est apparu nécessaire de distinguer au sein de cet espace différentes catégories de communes (Hilal et Schmitt, 1997; INRA et INSEE, 1998).

- Les pôles ruraux sont des unités urbaines ou des communes rurales appartenant à l'espace à dominante rurale, offrant de 2 000 à 4 999 emplois et dont le nombre d'emplois offert est supérieur ou égal au nombre d'actifs résidents.
- Le rural sous faible influence urbaine est l'ensemble des communes rurales et des unités urbaines appartenant à l'espace à dominante rurale, qui n'est pas pôle rural et dont 20% ou plus des actifs résidents travaillent dans des aires urbaines.
- La périphérie des pôles ruraux est constituée par l'ensemble des communes rurales et des unités urbaines de l'espace à dominante rurale n'étant ni pôle rural, ni sous faible influence urbaine, et dont 20% ou plus des actifs résidents travaillent dans les pôles ruraux.
- Le rural isolé est formé de l'ensemble des communes rurales et des unités urbaines appartenant à l'espace à dominante rurale n'étant ni pôle rural, ni sous faible influence urbaine, ni périphérie des pôles ruraux.

^{1.} Rappelons qu'une unité urbaine est constituée d'une ou plusieurs communes sur le territoire desquels se trouve un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres et qui comporte au moins 2 000 habitants. On voit ainsi que toutes les unités urbaines ne sont pas pôles urbains et que l'on va donc en trouver tant parmi les communes périurbaines que dans l'espace à dominante rurale.

organisé autour de pôles de services, comme tend à le montrer la carte réalisée par la DA-TAR (DATAR, 1998). Celle-ci superpose le Zonage en aires urbaines et son complément rural avec une délimitation des zones d'influence commerciale et de services des communes les mieux équipées. Une telle superposition met en évidence le recouvrement des sphères d'influence des pôles ruraux en termes d'emploi et de services et, surtout, l'existence dans le rural isolé d'une kyrielle de pôles de services attractifs: 851 quand on considère un niveau d'équipements de type «bourg-centre»; 1 660 quand on élargit le champ aux équipements de type «villagecentre» (INRA et INSEE, 1998).

La confrontation de nos définitions au Zonage en aires urbaines et à son complément rural met en évidence une certaine correspondance entre ces deux approches. Celle-ci n'est cependant que toute relative dans la mesure où on a montré que, d'un point de vue conceptuel, il y aurait lieu de faire passer la frontière entre espaces ruraux sous influence urbaine et hors influence urbaine à un autre endroit qu'entre espace à dominante urbaine et à dominante rurale. La confrontation permet aussi de relancer la discussion sur les facteurs structurant les espaces ruraux placés en dehors des influences urbaines, l'approche par les seuls bassins d'emploi pouvant apparaître finalement limitée.

Eléments de conclusion

On a cherché ici à se démarquer des approches usuelles du rural qui le définissent, par opposition à la ville, comme formé des lieux à faible densité de population, aux sols peu artificialisés, à forte prégnance agricole, etc. Cette démarche nous a conduits à appréhender le rural au travers des mécanismes économiques qui rendent compte de la dispersion dans l'espace des populations et des activités. Les mécanismes à l'œuvre variant suivant le niveau géographique d'analyse auquel on se place, deux catégories fondamentales d'espaces non urbains ont alors été distinguées. Dans les espaces ruraux périphériques des villes, dominent des mécanismes qui, par le biais de la concurrence pour l'occupation du sol, entraînent une dispersion relative de la population urbaine, alors que, dans les espaces ruraux hors influence urbaine mais organisés et structurés par des pôles d'emploi, ce sont les forces de dispersion des activités (dotations factorielles, externalités marshalliennes, etc.) qui sont responsables des dynamiques locales.

Si la confrontation de cette approche avec les catégories proposées par le Zonage en aires urbaines et son complément rural fait apparaître une certaine convergence, elle met néanmoins en évidence certaines limites tant de l'approche conceptuelle que de l'approche statistique. D'une part, la césure entre espace à dominante urbaine et espace à dominante rurale rend ambiguë le statut du rural sous faible influence urbaine, en l'isolant des communes périurbaines dont il possède nombre de caractéristiques fonctionnelles. D'autre part, on a repéré le caractère limité d'une approche fondée uniquement sur la structuration de l'espace rural par les migrations alternantes. D'autres relations économiques, comme celles liées aux déplacements d'approvisionnement, interviennent dans la structuration de la portion d'espace classée en rural isolé et méritent d'être prises en compte.

Bertrand SCHMITT • UMR INRA-ENESAD en Économie et Sociologie Rurales, Dijon **Florence GOFFETTE-NAGOT •** GATE, CNRS-Université Lyon 2

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aubert F. Marché du travail en milieu rural. Contribution à l'analyse et application à la Bresse Bourguignonne. Thèse de Doctorat Analyse et politique économiques, Dijon: Université de Bourgogne, 1996.
- Brackman S., Garresten H., Gigengack R., Van Marrewijk C., Xagenvoort R. *Negative Feedback in the Economy and Industrial Location*. Journal of Regional Science, 1996, 36 (4), 631-651.
- Baumont C., Huriot J.-M. *Processus d'agglo-mération et définition de la ville*. Revue d'Économie régionale et urbaine, 1997, 97 (4), 515-524.
- Blanc M. *Ruralité: diversité des approches*. Économie rurale, 1997, 242, 5-12.
- Blanc M., Lagriffoul C. *Mobilité et marchés du travail ruraux: une approche en termes de segmentation*. Revue d'Économie régionale et urbaine, 1996, 96 (2), 329-342.
- Calmette M.-f., Le Pottier J. *Localisation des activités. Un modèle bisectoriel avec coût de transport.* Revue économique, 1995, 46 (3), 901-909.
- D'aspremont C., Gabszewicz J., Thisse J.-F. On Hotelling's Stability in Competition. Econometrica, 1979, 47, 1145-1150.
- DATAR. Territoires vécus: Organisation territoriale de l'emploi et des services de proximité. DATAR, Paris, 1998, (carte).
- Derycke P.-H. *Comprendre les dynamiques métropolitaines*. In Lacour C., Puissant S. (éd.) La métropolisation. Croissance, diversité, fractures. Anthropos, Paris, 1999, 1-19.
- Duranton G. La nouvelle économie géographique : agglomération et dispersion. Économie et Prévision, 1997, 131, 1-24.
- Fujita M. *Urban Economic Theory*. Cambridge University Press, 1989.
- Fujita M. Spatial Interactions and Agglomeration in Urban Economics. In Chatterji M., Kunne R.E. (ed.), New Frontiers in Regional Science. MacMillan, London, 1990, 184-221.
- Fujita M., Krugman P. When is Economy

- Monocentric? von Thünen and Chamberlin Unified. Regional Science and Urban Economics, 1995, 25, 505-528.
- Fujita M., Ogawa H. *Multiple equilibria and structural transition of non-monocentric urban configurations*. Regional Science and Urban Economics, 1982, 25, 505-528.
- Fujita M., Thisse J.-F. Économie géographique, problèmes anciens et nouvelles perspectives. Annales d'économie et de statistique, 1997, 45, 37-88.
- Gaigne C. Économie géographique et localisation industrielle rurale versus urbaine. Communication à l'École-Chercheur INRA-ESR et INRA-SAD: «Économie spatiale et régionale: applications à l'agriculture, à l'agro-alimentaire et à l'espace rural», Le Croisic, 8-10 déc. 1999, 23 p.
- Galston W., Baehler K. Rural Development in the United States: Connecting Theory, Practice and Possibilities. Island Press, Washington, D.C., 1995.
- Goffette-Nagot F. *Choix résidentiels et diffusion périurbaine*. Revue d'Économie régionale et urbaine, 1996, 96 (2), 229-246.
- Goffette-Nagot F., Schmitt B. *Agglomeration Economies and Spatial Configurations in Rural Areas.* Environment and Planning A, 1999, 31, 1239-1257.
- Hilal M., Schmitt B. Les espaces ruraux: une nouvelle définition d'après les relations villes-campagnes. INRA-Sciences sociales, 1997, 5, 1-4.
- Hite J. The Thünen Model and the New Economic Geography as a Paradigm for Rural Development Policy. Review of Agricultural Economics, 1997, 19 (2), 230-240.
- INRA, INSEE. Les campagnes et leurs villes. INSEE, Paris, 1998.
- Jayet H. *Peut-on caractériser les zones rurales par l'abondance d'espace?* Revue d'Économie régionale et urbaine, 1996a, 96 (2), 201-210.
- Jayet H. Quelle organisation économique des espaces ruraux? Revue d'Économie régio-

- nale et urbaine, 1996b, 96 (2), 249-262.
- Jayet H. *Flux et position des espaces ruraux*. Revue d'Économie régionale et urbaine, 1996c, 96 (2), 383-394.
- Kayser B. *La renaissance rurale*. A. Collin, Paris, 1990.
- Kilkenny M. *Transport Costs and Rural Development*. Journal of Regional Science, 1998a, 38 (2), 293-312.
- Krugman P. *Increasing Returns and Economic Geography*. Journal of Political Economy, 1991, 99 (3), 483-499.
- Krugman P., Venables A. *Globalization and the Inequalities of Nations*. Quarterly Journal of Economics, 1995, 110 (4), 857-880.
- Lacour C. *Méthodologie de recherche et théo*risation des villes. In Lacour C., Puissant S. (éd.) La métropolisation. Croissance, diversité, fractures. Anthropos, Paris, 1999, 63-113.
- Le Gleau J.-p., Pumain D., Saint-julien T. *Villes d'Europe: à chaque pays sa définition*. Économie et statistique, 1996, n° 294-295, 9-23.
- Le Jeannic T. *Une nouvelle approche territoriale de la ville*. Économie et statistique, 1996, n° 294-295, 25-45.
- Mathieu N. *Questions sur les types d'espaces ruraux en France.* L'espace géographique, 1982, 11 (2), 195-210.
- Mathieu N. La notion de rural et les rapports

- ville/campagne en France: les années quatre-vingt-dix. Économie rurale, 1998, 247, 11-20.
- Piguet V., Schmitt B. *Premiers résultats du RP 1999 selon le zonage en aires urbaines et son complément rural.* Note de travail, INRA-ENESAD en ESR, Dijon, 1999, 6 p.
- Quigley J.-M. *Urban Diversity and Economic Growth*. Journal of Economic Perspectives, 1998, 12 (2), 127-138.
- Ricci L. Economic Geography and Comparative Advantage: Agglomeration versus Specialization. European Economic Review, 1999, 43, 357-377.
- Schmitt B. Economic Geographic and Contemporary Rural Dynamics: an Empirical Test on Some French Regions. Regional Studies, 1999, 33 (8), 697-711.
- Schmitt B., Henry M.S. Size and Growth of Employment Centers in French Labor Market Areas: Consequences for Rural Population and Employment. Regional Science and Urban Economics, 2000, 30 (1), 1-21.
- Tabuchi T. Urban Agglomeration and Dispersion: a Synthesis of Alonso and Krugman. Journal of Urban Economics, 1998, 44, 333-351.
- Us Bureau Of Census. *Census'90 Basics*. US Department of Commerce, Washington, 1990.